



Commune  
des Monts d'Or  
Métropole de Lyon

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU JEUDI 25 FEVRIER 2021

### Nombre de Conseillers :

- en exercice : 27
- présents : 22
- procurations : 5
- absents : 5
- ayant pris part au vote : 27

**Étaient présents :** Max VINCENT, Béatrice REBOTIER, Dominique PELLA, Arlette BERNARD, François GAY, Florence DURANTET, Grégory DONABEDIAN, Régis MATHIEU, Brigitte CAYROL, Pascal FREYDIER, Antonio MARQUES, Christine GODARD, Valérie LEMOINE, Françoise WATRELOT, Olivera SALIPUR, Cécile CAZIN-DESPRAS, Raphaël GUYONNET, Antoine CORRON, Arthur NIGHOGHOSSIAN, Nathalie DREVON, Carole VENET, Augustin NEYRAND.

**Date de la convocation :** 18/02/2021

### Certifiée exécutoire par :

Transmission en préfecture le :  
01/03/2021

Affichage municipal le : 26/02/2021

| Absents représenté(s) : | Par :                |
|-------------------------|----------------------|
| Fabienne GUENEAU        | Max VINCENT          |
| Pierre GERVAIS          | Béatrice REBOTIER    |
| Laure BEROUD            | Françoise WATRELOT   |
| Nicolas BOUVARD         | Arthur NIGHOGHOSSIAN |
| Eric MAZOYER            | Nathalie DREVON      |

**Étai(en)t absent(s) :** ///

**Secrétaire de Séance élu :** Arthur NIGHOGHOSSIAN

---

Délibération du conseil municipal n°2021 02 08

## EXAMEN ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 BUDGET ANNEXE SPA CONSERVATOIRE MUNICIPAL

M. le Maire expose que le budget primitif du budget annexe exécute la politique de la commune suite à la municipalisation de l'école de musique et à la transformation de cet établissement en Conservatoire. Il s'équilibre de la manière suivante :

**En fonctionnement : 368 160,53 € en dépenses et recettes**

**En investissement : 32 363,87 € en dépenses et recettes**

M. le Maire propose au Conseil de voter le budget par nature au niveau du chapitre budgétaire tel qu'il figure au tableau joint en annexe.

### DELIBERE

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1612-1 et suivants et L.2311-1 à L.2343-2,

Vu le Débat d'Orientations Budgétaires en date du 28 janvier 2021,

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation du Conservatoire en date du 24/02/2021,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité absolue [23 voix POUR et 4 CONTRE (Eric MAZOYER, Augustin NEYRAND, Nathalie DREVON, Carole VENET)] :**

- ADOPTE le budget primitif 2021 du budget annexe SPA « Conservatoire Municipal » tel qu'il a été présenté en annexe
- DIT que le budget 2021 est voté par nature au niveau du chapitre budgétaire

| Budget annexe Conservatoire      |                                          |              |
|----------------------------------|------------------------------------------|--------------|
| FONCTIONNEMENT                   |                                          |              |
| Recettes de fonctionnement       |                                          |              |
| 7062                             | Inscriptions                             | 161 290,00 € |
| 74748                            | Dotation budget mairie                   | 125 000,00 € |
| 7478                             | Subvention Métropole                     | 34 500,00 €  |
| 002                              | Excédent de fonctionnement reporté       | 47 370,53 €  |
| TOTAL Recettes de fonctionnement |                                          | 368 160,53 € |
| Dépenses de fonctionnement       |                                          |              |
| 60628                            | Autres fournitures non stockées          | 700,00 €     |
| 6064                             | Fournitures administratives              | 500,00 €     |
| 6068                             | Autres matières et fournitures           | 13 386,00 €  |
| 61558                            | Autres biens mobiliers                   | 1 000,00 €   |
| 6156                             | Maintenance                              | 10 384,00 €  |
| 6182                             | Documentation générale et technique      | 99,00 €      |
| 6184                             | Formations                               | 2 500,00 €   |
| 6228                             | Divers                                   | 5 000,00 €   |
| 6236                             | Catalogues et imprimés                   | 150,00 €     |
| 6251                             | Voyages et déplacements                  | 500,00 €     |
| 6281                             | Concours divers (cotisations)            | 216,00 €     |
| 6358                             | Autres droits                            | 1 800,00 €   |
| 6336                             | Cotisations CNFPT et CDGFPT              | 4 951,45 €   |
| 6338                             | Autres impôts, taxes sur rémunérations   | 676,80 €     |
| 64111                            | Rémunération principale titulaires       | 739,18 €     |
| 64131                            | Rémunérations non tit.                   | 239 660,69 € |
| 64138                            | Autres indemnités non tit.               | 26,76 €      |
| 6451                             | Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.             | 60 000,00 €  |
| 6453                             | Cotisations aux caisses de retraites     | 11 192,27 €  |
| 6454                             | Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.           | 9 134,15 €   |
| 6488                             | Autres charges                           | 118,70 €     |
| 65888                            | Autres                                   | 10,00 €      |
| 673                              | Titres annulés sur exercice antérieur    | 300,00 €     |
| 023                              | Virement à la section d'investissement   | 5 115,53 €   |
| TOTAL Dépenses de fonctionnement |                                          | 368 160,53 € |
| INVESTISSEMENT                   |                                          |              |
| Recettes d'investissement        |                                          |              |
| 1068                             | Affectation du résultat                  | 7 248,34 €   |
| 13151                            | GFP de rattachement                      | 10 000,00 €  |
| 1318                             | Subventions                              | 10 000,00 €  |
| 021                              | Virement de la section de fonctionnement | 5 115,53 €   |
| TOTAL Recettes d'investissement  |                                          | 32 363,87 €  |

| Dépenses d'investissement       |                                                             |             |
|---------------------------------|-------------------------------------------------------------|-------------|
| 2051                            | Concessions et droits similaires                            | 569,20 €    |
| 2181                            | installations générales, agencements et aménagements divers | 2 000,00 €  |
| 2183                            | Matériel de bureau et matériel informatique                 | 1 902,23 €  |
| 2188                            | Autres immobilisations corporelles                          | 20 644,10 € |
| 001                             | Déficit d'investissement                                    | 7 248,34 €  |
| TOTAL Dépenses d'investissement |                                                             | 32 363,87 € |

*Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.  
Suivent au registre les signatures des membres présents.  
Copie certifiée conforme,  
A Limonest, le 25/02/2021*

Max VINCENT  
Maire de Limonest



# Budget Primitif 2021

## Budget annexe « Conservatoire Municipal »

Par délibération du 5 juin 2019, le conseil municipal s'était prononcé pour la reprise en régie à compter du 6 juin 2019 de l'activité musicale jusqu'alors exercée par l'Association « Conservatoire de Limonest ». Une régie dotée de la seule autonomie financière chargée de la gestion d'un service public administratif en charge d'assurer un enseignement musical sur le territoire de la Commune a été créée pour assurer son financement à compter du 6 juin 2019.

Les statuts de la régie « Ecole de musique de Limonest » ont été approuvés lors de cette même date.

Suite à des pourparlers avec l'association « Conservatoire de Limonest », il a été décidé de la reprise en régie des activités suivantes :

- Le Théâtre,
- Diverses activités musicales actuellement gérées par l'association « Conservatoire de Limonest » :
  - 1) Le Jazz Manouche,
  - 2) L'orchestre JOS (Jeune Orchestre Symphonique),
  - 3) La chorale Why Not,
  - 4) L'OHL (Orchestre d'Harmonie de Limonest).

La danse est également reprise en régie par la commune dans le cadre des activités actuellement gérées par l'association « Compagnie Azcoaga – Ecole Artistique Danse et Corps ». Avec la reprise de ces activités, l'organisation municipale a pris le nom de « Conservatoire municipal » et changé le nom de son budget annexe. L'ancienne association du Conservatoire a de son côté pris le nom d'APEC (Association du Conservatoire de Limonest).

Concernant les grands équilibres du budget 2021, les principaux changements par rapport à 2019 sont les suivants :

- 1) En matière de charges à caractère général (chapitre 011) :
  - La fin de la location des instruments (-11 050 €),
  - La mise en place du projet « L'Orchestre à l'école » (+10 000 € en fonctionnement),
  - La maintenance sur la section de fonctionnement du logiciel iMuse acquis en 2020 (+3884 €),
  - L'acquisition de partitions pour le fonctionnement du Conservatoire (+11 750 euros),
  - La préparation des spectacles de fin d'année avec les élèves pour le théâtre suite à la reprise de cette activité qui n'a pas été facturée en 2020 en raison de la crise sanitaire (+5000 €).
- 2) En matière de charges de personnels (chapitre 012) :
  - La prévision sur une année complète de toutes les activités qui ont été reprises au Conservatoire, y compris les activités de danse et de théâtre (+65 168,43 € par rapport au CA 2020).
- 3) Sur les recettes de fonctionnement :
  - La prévision sur une année complète de toutes les activités qui ont été reprises au Conservatoire, y compris les activités de danse et de théâtre (+22 423,94 € par rapport au CA 2020).
- 4) Sur la section d'investissement
  - L'acquisition d'instruments dans le cadre de l'Orchestre à l'école (20 000 euros) financés par la Métropole et l'association « L'Orchestre à l'école (20 000 euros)

Concernant l'affectation du résultat 2020, les écritures envisagées sont les suivantes :

- 7 248.34 € au compte 1068,
- 7248.34 € au compte 001 (déficit d'investissement reporté)
- 47 370,53 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Au total, le budget 2021 s'équilibre de la manière suivante :

En fonctionnement : 368 160,53 € en dépenses et en recettes

En investissement : 32 363,87 € en dépenses et recettes